

DELIBERATION

CFVU-024-2015

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers,
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 21 mai 2015.

Objet de la délibération : Modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, modifications de contrôle de connaissances Licence et Master de l'UFR Sciences et création de la double licence « Droit - Economie »

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 1er juin 2015 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de contrôle de connaissances de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sont approuvées sauf les modifications concernant le Master 2 « Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables » et le Master 2 « Psychologie de l'Orientation Tout au long de la vie ».

Les modifications de contrôle de connaissances Licence et Master de l'UFR Sciences sont approuvées sous réserve des corrections concernant la licence professionnelle « manager en entreprises d'horticulture et de paysage » et du Parcours « Diffusion du savoir et culture scientifique de la troisième année des Licences scientifiques généralistes de l'UFR Sciences ».

La création de la double licence « Droit - Economie » est approuvée.

Ces décisions ont été adoptées à l'unanimité.

A Angers, le 3 juin 2015



Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Président de l'Université d'Angers

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **8 juin 2015**

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : PSYCHOLOGIE Avis favorable du Conseil d'UFR du 23 mars 2015
Passage à la CFVU du 1^{er} juin 2015
Rentrée universitaire: 2015 - 2016


Formation concernée : L1 PSYCHOLOGIE		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UJL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 10px; text-align: center;"> </div> <div> <p>La modification demandée porte sur les deux semestres, en regroupant des matières sur chacun des semestres. Ainsi les étudiants auraient au S1 une partie des fondamentaux (psychologie clinique, psychologie cognitive et psychologie sociale) avec CM et TD ; et au S2 les autres fondamentaux (psychologie du développement, neuropsychologie, statistiques et psychophysiologie) CM et TD.</p> <p>Cette modification devrait permettre un centrage sur certaines matières fondamentales par semestre pour les étudiants, et un allègement de correction pour les enseignants (soit S1 soit S2). Enfin, cette modification demande à passer à 24h de cours CM par semestre (donc 2h/semaine pour une matière) ce qui permet aux enseignants de se partager le cours et donc d'avoir plus de souplesse sur le semestre (6 semaines de cours pour chacun d'eux). Cela permettra également d'avoir moins d'examens au moment des partiels.</p> <p>Il n'y a pas de modification du volume horaire de chacune des sous disciplines, par contre il y a des modifications de coefficients notamment lorsque l'on passe de 12h CM à 24h CM.</p> </div> </div>		
ITEM	2014/2015	2015/2016
<u>Pour le Semestre 1 :</u>		
UE n°1 CC1MO (S1)	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du travail universitaire (coef 1 ; 3 ECTS) - Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS) - Langue vivante étrangère (coef 2 ; 3 ECTS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du travail universitaire (coef 1,5 ; 3 ECTS) - Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS) - Langue vivante étrangère (coef 1,5 ; 3 ECTS)
UE n°2 CG1 (S1)	Total UE n°2 coef 4 ; 4 ECTS	Total UE n°2 coef 2 ; 4 ECTS
UE n°3 UEF11PSY (S1)	<ul style="list-style-type: none"> - Psy clinique (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h - Psy cognitive (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h - Psy sociale (coef 1, 4 ECTS) 	Psychologie clinique 24h CM (coef 3) 12h TD (coef 1)

<p>UE n° 4 UEF12PSY (S1)</p> <p>-----</p> <p>UE n° 5 UEF13PSY (S1) (nouvelle)</p> <p>-----</p> <p>Pour le Semestre 2 :</p> <p>UE n° 5 CC2MO (S2)</p> <p>UE n° 9 UEF21PSY (S2)</p> <p>-----</p> <p>UE n° 10 UEF22PSY (S2)</p> <p>-----</p> <p>UE n° 12 UEF23PSY (S2) (nouvelle)</p>	<p>12h CM/12h TD 24h Total UE n° 3: 72h (coef 5 et ECTS 12)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psy du dév. (coef 1, 2 ECTS) 12h CM - Psychophysio. (coef 1, 2 ECTS) 12h CM - Neuropsych. (coef 1, 2 ECTS) 12h CM <p>Total UE n° 4: 36 h (coeff 4 et 6 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du travail universitaire (coef 1 ; 2 ECTS) - Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS) - Langue vivante étrangère (coef 2 ; 2 ECTS) <p>Total UE n° 5: (coeff 4 et 6 ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psy du dév. (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h - Neuropsych. (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h - Statistiques (coef 1, 4 ECTS) 12h CM/12h TD 24h <p>Total UE n° 9 : 72h (coef 5 et 10 ECTS)</p> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> - Psy Clinique (coef 1, 2 ECTS) 12h CM - Psy cognitive (coef 1, 2 ECTS) 12h CM - Psy sociale (coef 1, 2 ECTS) 12h CM - Psy Physiologie (coef 1, 2 ECTS) 12h CM <p>Total UE n° 10 : 36h (coef 5 et 8 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p>Total UE n° 3: 36h (coef 3 et 6 ECTS)</p> <p>Psychologie Cognitive 24h CM (coef 3) 12h TD (coef 1)</p> <p>Total UE n° 4 : 36h (coef 3 et 6 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>Psychologie sociale 24h CM (coef 3 et 4 ECTS) 12h TD (coef 1, 2 ECTS) Total UE n° 5: 36h (coef 3 et 6 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>Devient UE n° 6 CC2MO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du travail universitaire (coef 1,5 ; 2 ECTS) - Expression écrite et orale (coef 1 ; 2 ECTS) - Langue vivante étrangère (coef 1,5 ; 2 ECTS) <p>Total UE n° 6: (coeff 3 et 6 ECTS)</p> <p>devient : UE n° 10 UEF21PSY (S2) Psychologie du Développement 24h CM (coef 3, 4 ECTS) 12h TD (coef 1, 2 ECTS)</p> <p>Total UE n° 10 : 36h (coef. 3 et 6 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>devient : UE n° 11 UEF22PSY (S2) Neuropsychologie 24h CM (coef 3, 4 ECTS) 12h TD (coef 1, 2 ECTS)</p> <p>Total UE n° 11 : 36h (coef. 3 et 6 ECTS)</p> <p>-----</p> <p>Statistiques 12h CM (coef 2, 2 ECTS) 12h TD (coef 1, 1 ECTS)</p> <p>Psychophysiologie 24h CM (coef 2, 3 ECTS) Total UE n° 12 : 48h (coef. 3 et 6 ECTS)</p>
<p>Avis et remarques éventuelles de la CFVU :</p>		

FICHE de modifications de maquette

UFR/Département : LLSH/Géographie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015-2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du 11 mai 2015

Formation concernée : M1 Géographie		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item Il s'agit d'une simple modification de la nature des épreuves.		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UEC MG21 14 ECTS	DA et Assidus : Ecrit de 2h	Assidus : CC DA : écrit de 2h
UEC MG22 14 ECTS	DA et Assidus : Ecrit de 2h	Assidus : CC DA : écrit de 2h

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de Modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences / Biologie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15

Formation concernée : M1 - Biologie et Technologie du Végétal		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
ITEM	2014/2015	2015/2016
S1M-5A Physiologie Moléculaire des Semences Passage en CC intégral	80 % Examen 20 % TP	80 % CC 20%TP
S1M-3 « Génomique fonctionnelle et transgénése » Le volume horaire total reste le même mais 2h40 de TD deviennent 2h40 de TP. 10 h de dégagées dans l'Emploi du Temps via le passage de 55 à 54h de 10 UE (Cf tableau). Ces heures permettront la mise en place et le suivi de modules d'autoformation en anglais.	21 h CM 14 h TD 20 h TP	21 h CM 11 h 20 TD 21 h 40 TP

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée	CM	TD	TP
S1M-BTV-1	Nutrition et réponse métabolique aux stress abiotiques	54	29	5	20

S1M-BTV-2	Bioagresseurs des végétaux : biologie et détection	54	19	0	35
S1M-BTV-3	Génomique fonctionnelle végétale et transgène + demande en bioinformatique (ci-dessus)	54	21	11h20	21h40
S1M-BTV-4	Productions végétales	54	34	4	16
S1M-BTV-5A	Physiologie moléculaire des semences	27	12	6	9
Ou S1M-BTV-5B	Agronomie	27	13	7	7
Ou S1M-BTV-5C	Edification de la plante ligneuse	27	14	9	4
S1M-BTV-6	PPP, Connaissance des métiers, projet professionnel, communication	27		27	

Unités d'enseignement	Matières (Intitulé des enseignements)	Durée	CM	TD	TP
S2M-BTV-1	Anglais : en présentiel Anglais autoformation Statistiques appliquées	64		6	27 1021
S2M-BTV-2	PPP, Initiation à la vie de l'entreprise	27	27		
S2M-BTV-3	Stage (1 mois minimum)				
S2M-BTV-4A	Réponse des plantes aux contraintes de l'environnement et métabolisme secondaire	54	26	16	12
Ou S2M-BTV-4B	Utilisation industrielle des productions végétales	54	23	20	11
Ou S2M-BTV-4C	Signalisation cellulaire et régulation du développement. Application aux plantes cultivées	54	27	12	15
S2M-BTV-5A	Interaction hôtes symbiotes, hôtes parasites	54	24	12	18
Ou S2M-BTV-5B	Caractérisation et conservation de la biodiversité des plantes cultivées	54	30	12	12
Ou S2M-BTV-5C	Bases physiologiques de la qualité des produits issus de l'agriculture	54	34	15	5
S2M-BTV-6A	Structure et utilisation des génomes végétaux en amélioration des plantes	28	14	6	8
Ou S2M-BTV-6B	Ecophysiologie et application à la maîtrise de la production des plantes cultivées	27	14	5	8
Ou S2M-BTV-6C	Bioinformatique	28	14		14

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : Licence pro manager en entreprises d'horticulture et de paysage		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		★
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)		★
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
UE2 - Commerce Module négociation	TP 14 heures Exa 1ere session et DA 2h écrit	TP 18 heures Examen 1ère session 1h écrit et 1h oral (dont présentation) DA 1h écrit et 1h oral
UE3 – Connaissance de l'entreprise Module management des ressources humaines	Exa 1ere session et DA 4h écrit	Examen 1ère session 2h écrit et 2h oral (dont présentation) DA 2h écrit et 2h oral
UE7 – Option au choix	TD 20H	TD 16H

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : Parcours Diffusion du savoir et culture scientifique de la troisième année des Licences scientifiques généralistes de l'UFR Sciences.

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-SEN1	Maths = 53h20 (24hCM+29h20TD) <u>6ECTS</u> <i>Équivalent TD : 65h20</i>	Maths 1 et Physique I = 56h Maths I = 40h (18hCM+22hTD) <u>4 ECTS</u> Physique I = 16h (8hCM+8hTD) <u>2ECTS</u> <i>Équivalent TD : 69h (+3h40)</i>
S5-SEN2	Informatique = 48h20 (17h20CM+16hTD+15hTP) <i>Équivalent TD : 57h</i>	Informatique = 47h (16hCM+16hTD+15hTP) <i>Équivalent TD : 55h (-2h)</i>
S5-SEN3	Biologie-Géologie 69h20 (36hCM+33h20TD) <i>Équivalent TD : 87h20</i>	Biologie-Géologie 68h (34h40CM+33h20TD) <i>Équivalent TD : 85h20 (-2h)</i>
S6-SEN6	Physique = 54h - 6 ECTS (20hCM+20hTD+14hTP) <i>Équivalent TD : 64h</i>	Physique II et Maths II = 58h Maths II = 28h - <u>3 ECTS</u> (12hCM+16hTD) Physique II = 30h - <u>3 ECTS</u> (8hCM+8hTD+14hTP) <i>Équivalent TD : 68h (+4h)</i>

S5-SEN7	Chimie = 53h20 (28hCM+25h20TD) <i>Équivalent TD : 67h20</i>	Chimie = 52h (26h40CM+25h20TD) <i>Équivalent TD : 65h20 (-2h)</i>
S5-SEN9	Géographie = 18h40 (10h40CM+8hTD) <i>Équivalent TD : 24h (-2h)</i>	Géographie = 17h20 (9h20CM+8hTD) <i>Équivalent TD : 22h(-2h)</i>
S5-SEN1	Maths = coefficient 1 (Durée des examens écrits 2h)	Maths I = coefficient 0,7 (Durée des examens écrits 2h) Physique I = coefficient 0,3 Note=0,6E+0,4CC (Durée des examens écrits 1h)
S6-SEN6	Physique = coefficient 1 (durée des examens 1h) Note=0,6E+0,4CC Note de TP=50% note CC	Physique II = coefficient 0,5 (durée des examens 1h) Note= 0,5E+0,5CC Note de TP ≥ 50% note CC Maths II = coefficient 0,5 Note=0,6E+0,4CC (durée des examens 1h)

L'ensemble des modifications précédentes répond au besoin éprouvé par les étudiants eux-mêmes de prolonger l'enseignement des mathématiques sur les deux semestres et d'en augmenter le volume horaire. En effet, ce parcours est pour l'essentiel destiné à des étudiants voulant intégrer le master MEEF-EPD des futurs professeurs des écoles ou passer un concours administratif. Dans ce cadre, le renforcement en volume et en durée de l'enseignement des mathématiques peut leur permettre d'être mieux préparé à l'épreuve écrite des concours (maths et français). Afin de ne pas augmenter le volume horaire global, des allègements horaires ont été consentis dans les autres disciplines scientifiques, notamment en physique (qui passe à cette occasion d'un enseignement semestriel à un enseignement sur deux semestres).

Maths et physique étant regroupés dans deux modules du S5 et du S6, les coefficients et les durées d'épreuves ont été modifiés de façon proportionnelle (avec une plus grande place du CC en physique au deuxième semestre de façon à prendre en compte la place relativement plus grande des TP).

S5-SEN1 S5-SEN2 S5-SEN3 S6-SEN6 S6-SEN7	Examens 2 ^e session ECRIT	Examens 2 ^e session ECRIT
S6-SEN8	Examens de Français 1 ^e session ECRIT 2h	Examens de Français 1 ^e session ECRIT 2h30

--

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences/Physique Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Formation concernée : M1-Physique		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input checked="" type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S1-MPHYS-10 : TP d'Optique	30 hTP	20 hTP
S1-MPHYS-5 : Mathématiques et méthodes numériques	Coef. 2 ; 2 ECTS	Coef. 3 ; 3 ECTS
S1-MPHYS-7 : Optique anisotrope	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S1-MPHYS-9 : Ondes et propagation guidée	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S1-MPHYS-13 : TP d'électronique et de traitement du signal	Coef. 2 ; 2 ECTS	Coef. 3 ; 3 ECTS
S2-MPHYS-1 : Méthodes spectroscopiques	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 4 ; 4 ECTS

S2-MPHYS-2 : Optique instrumentale	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-3 : Introduction à l'optique non linéaire	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-4 : Traitement du signal 2	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-5 : Automatique	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 3 ; 4 ECTS
S2-MPHYS-6 : Langage C	Coef. 3 ; 2 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS
S2-MPHYS-7 : Optoélectronique	Coef. 3 ; 3 ECTS	Coef. 4 ; 4 ECTS
S2-MPHYS-8 : Anglais scientifique	Coef. 3 ; 2 ECTS	Coef. 2 ; 2 ECTS

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Mathématiques
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : Licence 3 Mention Mathématiques		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-M1B Programmation L'examen traite de programmation ce qui nécessite une durée d'examen plus longue.	Exa 2ème session 2h00	Exa 2ème session 3h00

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : L3 SPC parcours chimie médicament		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	X	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S5-SPC3 Principes de la formulation du médicament (CMed)	assidus 1ère session : Max {0,85E + 0,15TP ; 0,55E + 0,3CC + 0,15 TP} dispenses d'assiduité 1ère session : 0,85E + 0,15TP 2ème session : 0,85E + 0,15TP	assidus 1ère session : 0,85CC + 0,15 TP} dispenses d'assiduité 1ère session : 0,85E + 0,15TP 2ème session : 0,85E + 0,15TP

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : L2 MPCIE		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	◆	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Algèbre linéaire 2 S4-3	Cours 22h	Cours 21h20

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : L2 SVT		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Le Médicament : des usages traditionnels aux modes de production actuels	L'évaluation était effectuée de la manière suivante : 0,2CC+0,3TP+0,5E	Passage en contrôle continu intégral (mode d'évaluation plus adapté car les enseignants interviennent successivement au cours du semestre) : 0,7CC+0,3TP

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : UFR Sciences/Biologie Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Formation concernée : Master 1 mention Ecologie Environnement		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	x	
Changement de volume horaire	x	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	x	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE	x	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
PIP 1 (Noyau UE1-S1M)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité (pour tous les étudiants)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité + Acquisition des ECTS par écrit (100%) pour les dispensés d'assiduité
PIP2 (UE12-S2M)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité (pour tous les étudiants)	Acquisition des ECTS par évaluation de l'assiduité + Acquisition des ECTS par écrit (100%) pour les dispensés d'assiduité
Modification des coefficients contrôle continu et examen terminal du SIG dans le module biométrie-SIG (UE2-S1M)	CC : 30 % et ET : 70%	CC : 50% et ET : 50%

<p>UE-24 Adaptation aux contraintes environnementales</p> <p>UE5a-S1M Géochimie Climatologie et hydrologie 6 ECTS (30h CM, 25h TD)</p>	<p>21h CM, 6h TD</p> <p>UE5a-S1M Géochimie Climatologie et hydrologie 6 ECTS (30h CM, 25h TD)</p>	<p>16h CM, 4h TD, 7h TP</p> <p>UE5a-S1M Géochimie 3 ECTS 15h CM 13h TD</p> <p>UE5b-S1M Climatologie et hydrologie 3 ECTS 15h CM 12h TD</p>
--	---	--

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15

Formation concernée : master 2 ProTeV		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
Module IA2 : Produits phytosanitaires et réglementation	100%E 2 h	60%E 2 h - 20%CC – 20%TP Session 2 et dispensés d'assiduité 100% E 2 h
Parcours II (Rennes) pour info		
S3M-ProTeV-UE IIB1 : Fonctionnement et gestion durable des ressources	100%CC (1ère session)	E 2h

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences/Biologie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : M2 Toxicologie de l'Environnement		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	x	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
A partir de 2015/2016, absence de compensation entre les 2 semestres.		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S3M-TE10 Processus d'homologations nationaux et européens des pesticides et biocides	100% Examen terminal	100% Contrôle continu
S3M-TE14 Approches méthodologiques en toxicologie environnementale	100% Examen terminal	100% Contrôle continu

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences/Biologie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : L1 mise à niveau portail SVG		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
	Mise à niveau en français : 1er semestre 20h TD 2ème semestre 20h TD	Mise à niveau en français : 1er semestre 12h TP 2ème semestre 12h TP
	Mise à niveau en biologie 1er semestre 55h TD 2ème semestre 27.5h TD	Mise à niveau en biologie 1er semestre 63h TD 2ème semestre 35.5h TD

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences / informatique **Avis favorable du Conseil d'UFR du :** 28/04/2015
Passage à la CFVU du 1er juin 2015
Rentrée universitaire: 2015 2016

Formation concernée : L3 informatique		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>	
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>	
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>	
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>	
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>	
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>	
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>	
<i>Incidence financière oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE	<input type="checkbox"/>	
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
1 – Changement de durée des examens 1ère et 2ème session en « Système » (unité S5I-SR)	Examen 2h	Examen 1h30
1 – Suppression des TD pour en faire des TP dans les matières / unités suivantes :		
- Programmation Objet et Outils de développement (S5I-PO2)	TD 18h + TP 25h	TP 43h
- Développement Web (S6I-BDW)	TD 10h + TP 10h	TP 20h
- Développement d'Interfaces Graphiques (S6I-DIG)	TD 25h + TP 20h	TP 45h
- Option1 : Production automatisée de documents (S6I-OptAng)	TD 10h + TP 16h	TP 26h
- Option3 : Image de synthèse (S6I-OptAng)	TD 10h + TP 16h	TP 26h

Les besoins de conversion TD -> TP couvrent un total de 53h pour le tronc commun et 20h pour les options (ce qui peut ne pas être couteux si une option ouvre à 20 étudiants par exemple).

Incidence financière : gérée par la composante au vu de l'enveloppe des moyens attribuée par le CA et validée par la CFVU.

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Physique
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015

Formation concernée : LP - Maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelables

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2014/2015	2015/2016
UE3 – tronc commun	Math. 1h Ex. Ecrit - Coef 1,5 Physique/chimie 3h Ex. Ecrit - Coef 4,5	Math. 1h Ex. Ecrit - Coef 1,5 Physique/chimie 3h Ex. Ecrit - Coef 3 ; CC - Coef 1,5
UE5 – parcours 2	Règlementation 1h Ex Ecrit - Coef 1, CC Coef 0,5	Règlementation CC Coef 1.5
UE6 – parcours 2	Actions sur le bâti 1h Ex Ecrit - Coef 1, CC Coef 1	Actions sur le bâti CC Coef 2

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences/Biologie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15

Formation concernée : M2 biosignalisation cellulaire et moléculaire et physiopathologie

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui X non</i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input checked="" type="checkbox"/>

Le parcours du M2 Biologie cellulaire et moléculaire de Sciences comprend en 2014/2015 150 heures d'enseignement. La nouvelle réglementation des stages implique une augmentation de 50 h pour avoir un total d'heures de 200 h permettant la délivrance de conventions de stages.

ITEM	2014/2015	2015/2016
Semestre 3		
Changement de volume horaire de 30h	Conception et rédaction d'un projet de recherche en biologie et en clinique 3 ECTS	20h de préparation et suivi de projet 3 ECTS
Augmentation de 10h de CM sur 5 unités	S3-BCM2 : signalisation, chromatine et épigénétique 12 H CM	14 H CM
	S3-BCM4 : Pharmacogénomique et pharmacogénétique 12 H CM	14 H CM
	S3-BCM 5 : Immunorégulation et neuro-immunologie 12 H CM	14 H CM
	S3-BCM 6 : Oncogénèse, différenciation et mort cellulaire 12 H CM	14 H CM
	S3-BCM 7 : Ciblage thérapeutique	14 H CM

<p><u>Dispensés d'assiduité</u></p> <p>Semestre 4 S4-STAGE Stage en laboratoire de recherche 6 mois</p> <p>Création d'UE S4-FPSC</p>	<p>et médecine personnalisée 12 H CM</p> <p>30 ECTS</p>	<p>Les étudiants DA passent le même examen que les autres étudiants d'une durée globale de 4 h</p> <p>S4-STAGE 25 ECTS pour le mémoire et la soutenance de stage</p> <p>20h de Formation Professionnelle Scientifique Continue (FPSC) validé par du présentiel 5 ECTS</p>
---	---	--

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences / Biologie Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/2015
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Formation concernée : L3 BCMP et SPVA - 1er semestre - Module « Biochimie et régulation du métabolisme »

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	X
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET...)	X
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>

 **Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item**

ITEM	2014/2015	2015/2016
1) Item modification de volume horaire 1er semestre - module « Biochimie et régulation du métabolisme » Le volume horaire total reste le même mais 2h40 de TD deviennent 2h40 de TP.	28 h CM 10 h TD 17 h TP	28 h CM 07 h 20 TD 19 h 40 TP
2) Item changement de nature de l'épreuve L'évaluation portant sur le cours magistral sera réalisée sous forme de contrôle continu.	ET	CC

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : Sciences/Biologie
 Passage à la CFVU du 1er juin 2015
 Rentrée universitaire: 2015 2016

Avis favorable du Conseil d'UFR du : 28/04/15

Formation concernée : M2 Zones humides continentales et littorales		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2014/2015	2015/2016
S3M- ZH9 Diagnostic environnemental des zones humides	Ecrit 2h 100 % pour session 1, oral 100% pour DA, oral 100 % pour session 2	Dossier personnel 100 % pour tous les cas
S3M-ZH4 PIP	Erreur maquette : validation par présence et oral en session 1, oral pour DA et session 2	Validation par l'assiduité en session 1, oral pour les DA et session 2
S3M-ZH7 Espaces protégés	Pas d'information pour DA	Oral pour DA

Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

Deux licences, deux diplômes

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion propose de mettre en œuvre un parcours de formation permettant d'obtenir conjointement deux licences – une Licence Droit et une Licence Économie et Gestion, parcours Économie – grâce à un aménagement des horaires d'enseignement et des emplois du temps.

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion d'Angers serait la seule du Grand Ouest à proposer une telle formation, rendue possible par le regroupement du droit et de l'économie au sein de la même faculté et sur un site identique.

Présentation générale

- La double Licence Droit-Économie offre des atouts pour des étudiants ayant le désir et les capacités de développer une double spécialisation dans un cursus aménagé pour la réussite. Droit et Économie sont deux disciplines déjà très fortement imbriquées et complémentaires en pratique (métiers juridiques et administratifs, conseil des entreprises et des administrations, gestion de patrimoine, politique etc.).
- Objectifs visés : affirmation des compétences disciplinaires et méthodologiques dans les deux disciplines, développement des compétences transversales, acquisition d'une solide culture générale, professionnalisation, certification en langue et en informatique, préparation à la recherche.
- L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui est approuvé par une Commission de validation. Cette dernière ratifie également les passages en deuxième et troisième années, ainsi que les demandes de changement de parcours.

Conception pédagogique

- La double Licence Droit-Économie est conçue pour permettre aux étudiants de suivre l'intégralité des enseignements fondamentaux des deux disciplines. Ainsi, la formation est approfondie dans les deux domaines.
- Le nombre d'heures *annuelles* supplémentaires pour obtenir deux licences au lieu d'une seule est en moyenne de 140 heures environ (655 heures annuelles en moyenne au lieu de 515 pour la Licence Économie et Gestion). Le nombre d'heures *hebdomadaires* supplémentaires est en moyenne de 10 heures. En L1 de double Licence, l'étudiant suit en moyenne 27 heures d'enseignement hebdomadaire, ce qui correspond à un emploi du temps proche de celui qui est proposé en classe préparatoire.
- Afin d'alléger le volume horaire, certains enseignements ont été supprimés ou rendus optionnels.

- Les Départements de Droit et d'Économie s'engagent à concevoir des emplois du temps compatibles avec le projet. Ils facilitent la tâche des étudiants en organisant un emploi du temps adapté et en simplifiant la liste des modules non fondamentaux.
- La double Licence Droit-Économie ouvre sur des matières complémentaires (gestion, science politique, relations internationales, interprétation des données etc.) tout au long du cursus.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont identiques à celles en vigueur dans la Licence Droit et dans la Licence Économie et Gestion (mutualisation des cours magistraux et des TD).

Impact budgétaire

- Pas de création d'enseignements nouveaux : les cours magistraux et travaux dirigés de la double Licence Droit-Économie sont mutualisés avec la Licence Droit et la Licence Économie et Gestion.
- Capacité d'accueil : dans l'année universitaire, quarante étudiants pourront être admis à l'inscription en double Licence Droit-Économie (équivalent d'un groupe de TD)

Adossement à la recherche en droit et en économie

- La formation est adossée aux activités du Centre Jean Bodin (Droit) et du GRANEM (Économie et Gestion) : travaux de recherche en cours sur l'économie du droit, la gestion de patrimoine, l'impact des réglementations financières sur les marchés etc.
- La double Licence Droit-Économie est un premier élément d'une coopération renforcée entre juristes et économistes, sur les plans pédagogique et de recherche.

Passerelles et parcours individualisés

- L'abandon de la double Licence Droit-Économie au profit de la Licence Droit, ou au profit de la Licence Economie et Gestion, parcours Économie, est possible au début du premier semestre (jusqu'à six semaines après le début des cours magistraux) sur simple demande adressée à la Commission de validation.
- L'abandon de la double Licence Droit-Économie au profit de la Licence Droit, ou au profit de la Licence Economie et Gestion, parcours Économie, est possible en fin de chaque semestre. L'étudiant intéressé doit avoir obtenu la moyenne dans les unités de la discipline pour laquelle il opte.
- Pour les étudiants inscrits en Licence Économie et Gestion, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Droit du semestre 1 qui font partie de la double Licence. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Droit de la première année qui font partie de la double Licence.
- Pour les étudiants inscrits en Licence Droit, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux en Économie du semestre 1 qui font partie de la double Licence. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à

condition d'avoir passé les examens terminaux en Économie de la première année qui font partie de la double Licence.

- Pour les étudiants inscrits en d'autres licences, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible au début du semestre 2, à condition d'avoir passé les examens terminaux du premier semestre de la double Licence Droit-Économie. De même, leur admission est possible au début du semestre 3, à condition d'avoir passé les examens terminaux de la première année de la double Licence Droit-Économie. Cette passerelle concerne notamment le dispositif « Pluripass » de la formation aux métiers de la santé.
- Pour les étudiants inscrits en double Licence Droit-Économie au sein d'autres établissements d'enseignement supérieur, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible sur demande adressée à la Commission de validation.
- Pour les étudiants inscrits en double cursus Droit-Économie au sein des classes préparatoires, l'admission à la double Licence Droit-Économie est possible sur demande adressée à la Commission de validation.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs suivra personnellement les étudiants de ce double cursus. Elle pourra les accompagner dans la construction de leur parcours universitaire (choix des options, mobilités Erasmus, etc.)

Poursuites d'études et débouchés professionnels

La double Licence Droit-Économie, outre la possibilité de poursuivre dans les masters de Droit ou d'Économie, facilite l'accès aux instituts d'études politiques et aux écoles de commerce. Elle constitue aussi une bonne préparation aux concours de la fonction publique. Surtout elle répond au besoin grandissant du monde professionnel (entreprises, administrations publiques, cabinets d'avocats d'affaires, cabinets de conseil etc.) de collaborateurs dotés d'une solide formation à la fois en droit et en économie.

Inscription

- En raison de la grande charge de travail exigée des étudiants, la double Licence Droit-Économie est susceptible d'intéresser en premier lieu les lycéens très motivés, titulaires des Baccalauréats avec une mention bien ou très bien.
- L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui est approuvé par une Commission de validation, composée d'enseignants-chercheurs et nommée par le Conseil des Gestion de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.
- La double Licence fait l'objet d'un droit d'inscription supplémentaire fixé à 120 € à ajouter au montant total d'une inscription en L1.

**Double Licence
Droit-Économie**

V.D.I. : code / version

V.E.T. : code

Année universitaire 2015/2016

Intitulés de l'U.E.	Code Apogée		ECTS	Coef.	Session 1				Session 2		Nbre d'heures			Enseignants	
	ELP	Épreuve			Assidu		Dispensé assiduité		MCC ou report	Coef.	CM	TD	Total		
					MCC	Coef.	MCC	Coef.							
Semestre 1															
UE1			15												
Droit constitutionnel			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	3 en CC 3 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	33	13,5	46,5	Félicien Lemaire	
Droit civil			6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	3 en CC 3 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	33	13,5	46,5	Nicolas Le Rudulier	
Introduction historique au droit			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	33		33	Joël Hautebert	
UE2															
Introduction à l'analyse économique			9	9	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	4 en CC 5 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	9	examen terminal écrit ou oral	9	42	18	60	David Cayla	
Problèmes économiques contemporains			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	18		18	Michèle Favreau	
UE3															
Conférences de méthode en droit			0	0	non évalué - présence obligatoire						12			12	Lemaire, Le Rudulier
Institutions juridictionnelles			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	22		22	Anthoine Beguin	
UE4															
Conférences de méthode en économie			2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	examen terminal écrit ou oral si ABJ session 1	2	4	6	10	Blondel, Cayla	
Statistiques descriptives			4	4	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	1 en CC 3 en examen terminal	examen terminal	4	examen terminal écrit ou oral	4	24	18	42	Masha Pautrel	
UE5															
Compétences complémentaires : 1 matière à choisir + 1 langue obligatoire	Sciences politiques		2	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	22		22	François Hourmant	
	Contemporary Economic Issues		2	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	examen terminal écrit ou oral	2	18		18	Diana Pop	
	Langue (obligatoire)		2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	report pour assidu - examen terminal pour dispensé si ABJ session 1	2		20	20		
Total Semestre impair			40								239	89	328		

Semestre 2															
UE6															
Droit constitutionnel				17											
				7	7	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	coef 3,5 en CC coef 3,5 examen terminal	examen terminal écrit ou oral	7	examen terminal	7	33	13,5	46,5	Félicien Lemaire
Droit civil				7	7	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	coef 3,5 en CC coef 3,5 examen terminal	examen terminal écrit ou oral	7	examen terminal	7	33	13,5	46,5	Maxime Julienne
Histoire des institutions				3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	33		33	Marc Bouvet
UE7															
Principes de macroéconomie				12											
				6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	2 en CC 4 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	24	16	40	Guido Hülsmann
Principes de microéconomie				6	6	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	2 en CC 4 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	6	examen terminal écrit ou oral	6	24	16	40	Serge Blondel
UE8															
Mathématiques				6											
				3	3	contrôle continu (TD) et examen terminal écrit ou oral	1,5 en CC 1,5 en examen terminal	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	24	18	42	Boris Gourlay
Histoire des faits économiques				3	3	examen terminal écrit ou oral	coef 3 - examen terminal	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	20		20	David Cayla
UE9															
Compétences complémentaires : 1 matière à choisir + 1 langue obligatoire	Institutions administratives			5											
				3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	22		22	Fabien Tesson
	Relations internationales			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	22		22	Yannick Lecuyer
	Théorie des organisations			3	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal écrit ou oral	3	examen terminal	3	24		24	Yamina Chikh
Langue (obligatoire)			2	2	contrôle continu	2	examen terminal	2	report pour assidu - examen terminal pour dispensé si ABJ session 1	2		20	18		
Total Semestre pair				40											
Règles de validation du semestre : Moyenne égale ou supérieure à 10/20															
Règles de validation de l'année : Moyenne égale ou supérieure à 10/20															